

Le Québec bien positionné pour traverser la tempête

Faits saillants

- Le quasi-épuisement de la réserve budgétaire permet d'éviter un déficit pour l'année financière qui se termine.
- Le déficit prévu pour 2009-2010 est de 3,9 milliards \$ (1,3 % du PIB) et de 3,8 milliards \$ en 2010-2011.
- Pour les deux prochaines années financières, le ralentissement économique plus important que prévu entraîne un manque à gagner annuel d'environ 2,5 milliards \$.
- Par rapport au budget 2008, le relèvement des dépenses de programme, de dépenses fiscales et les nouvelles mesures annoncées dans le budget représentent 2 milliards \$ en 2009-2010 et 1,8 milliard \$ en 2010-2011.
- Sans mesure de redressements, le déficit croîtrait pour atteindre 6 milliards \$ en 2013-14 (2,8 % du PIB).
- Pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014, la principale mesure annoncée est le relèvement du taux de la TVQ de 7,5 % à 8,5 % à compter du 1^{er} janvier 2011. D'autres mesures restent à être identifiées.
- Incluant la bonification du Plan québécois des infrastructures et d'autres annonces précédentes, et compte tenu des contributions d'autres paliers de gouvernement et du secteur privé, le plan d'action du gouvernement injectera des liquidités de 15 milliards \$ au total en 2009 et 2010.
- Hypothèse de croissance économique de -1,2 % en 2009 et de 1,9 % en 2009.
- Entre temps, la dette nette du gouvernement continuera de croître, passant de 129 milliards \$ au 31 mars 2009 à 146 milliards \$ en 2011, soit une hausse de 12,8 % sur deux ans.
- Incluant le Fonds de financement et Financement-Québec, les emprunts seront de 9,8 milliards \$ en 2009-2010 et de 15,5 milliards \$ en 2010-2011.
- Le régime Actions-croissance Pme est amélioré et devient le régime d'épargne-actions II.

Sommaire

Ce budget construit sur des fondations déjà établies en introduisant 972 millions \$ de nouvelles mesures fiscales et budgétaires sur les deux prochaines années (impact budgétaire net de 479 millions \$). Devant la récession, le gouvernement a choisi de soutenir l'économie d'abord, et de retrouver l'équilibre budgétaire par la suite. La ministre des Finances a donc permis une croissance des dépenses de 4,5 % en 2009-2010, au lieu de la croissance prévue de 3 % (écart de 1,4 milliard \$). De plus, la Loi sur l'équilibre budgétaire sera suspendue pour les deux prochaines années financières, ce qui équivaut à gonfler la dette du montant cumulé des déficits de ces exercices, soit de 7,6 milliard \$. L'application de cette loi aurait obligé la ministre à annoncer des mesures de résorption d'au moins 1 milliard \$ pour chacun des deux prochains exercices, ainsi que de générer, au cours des trois années suivantes, des surplus résorbant le solde de ces déficits. Face à la persistance des déficits projetés, cette tâche aurait été herculéenne.

Autant l'ampleur de la crise financière mondiale a amené les gouvernements à travers le monde à prendre des mesures exceptionnelles, la décision du gouvernement de suspendre temporairement l'application de la loi sur l'équilibre budgétaire est justifiée. L'objectif du gouvernement est plus modeste, soit de rétablir l'équilibre budgétaire en 2013-2014. À cette fin, certaines mesures sont annoncées, soit l'intensification de la lutte contre l'évasion fiscale, l'indexation des

tarifs sauf les services de garde et la hausse du taux de la TVQ. D'autres mesures devront être identifiées. Par contre, le budget maintient les contributions au Fonds des générations au cours des deux prochaines années.

Entre temps, la dette nette du gouvernement continuera de croître, passant de 129 milliards \$ au 31 mars 2009 à 146 milliards \$ en 2011, soit une hausse de 12,8 % sur deux ans. Le retour à l'équilibre budgétaire ne se faisant qu'en 2013-2014, il n'est pas surprenant que le service de la dette accapare à ce moment 13,2 % des revenus budgétaires, comparativement à 10,5 % selon le Budget 2009.

Opinion

Les hypothèses économiques retenue par la Ministre des Finances sont raisonnables et concordent avec nos propres prévisions. Selon nous, les efforts sans précédents déployés par les banques centrales et les autorités budgétaires de plusieurs pays pour enrayer la crise mondiale du crédit devraient porter fruit, et relancer l'économie mondiale en deuxième moitié d'année. Le Québec sera certes touché par la récession, mais fort de son plan d'infrastructures totalisant 42,8 milliards \$ et de la diversité de son économie, il s'en tirera mieux qu'au cours des récessions de 1981-1982 et de 1990-1991.

En conclusion, ce budget complète l'ensemble des mesures annoncées précédemment, qui permettent de mieux positionner le Québec pour affronter la tempête économique qui sévit. Cela dit, après la tempête, le Québec devra s'attaquer à la persistance des déficits pour retourner à l'équilibre budgétaire. À ce jour, les mesures identifiées par la ministre représentent 40 % de l'effort. Le reste, représentant 3,8 milliards \$ en 2013-2014, reste à être identifié. Il apparaît donc évident que des changements structureaux devront être implantés au niveau du financement des services publics. À cet égard, nous recevons positivement le document *Assurer la qualité et le financement des services publics* déposé par la ministre, qui devrait servir à la discussion à laquelle les Québécois sont conviés. Il est impératif, d'un point de vue d'équité intergénérationnelle, d'adresser le problème du lourd endettement du Québec. Une conséquence positive de la récession mondiale, s'il en faut une, aura été de devancer la tenue du débat.

Stéfane Marion

Plan de retour à l'équilibre

(en millions de dollars)

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
SOLDE BUDGÉTAIRE AVEC MAINTIEN DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES À 3,2 %	- 3 946	- 4 825	- 5 572	- 6 027	- 6 042
Mesures aux revenus					
Intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale et l'évitement par Revenu Québec	0	200	300	600	900
Indexation de tous les tarifs non indexés à compter du 1 ^{er} janvier 2011 ⁽¹⁾	0	15	75	135	195
Hausse du taux de la taxe de vente du Québec de 7,5 % à 8,5 % à compter du 1 ^{er} janvier 2011 ⁽²⁾	0	400	1 215	1 215	1 265
Sous-total des mesures aux revenus	0	615	1 590	1 950	2 360
Autres mesures à identifier aux revenus ou aux dépenses	0	450	1 343	2 809	3 770
TOTAL DES MESURES	0	1 065	2 933	4 759	6 130
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 946	- 3 760	- 2 639	- 1 268	88

(1) À l'exception des tarifs pour les services de garde.

(2) En tenant compte de la compensation pour les ménages à faible ou à moyen revenu.

Source : Finance Québec